quelques instants avec chacun des membres du corps diplomatique.

DELEGATIONS DIVERSES

Puis, les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires s'étant retirés, M. Loubet a reçu les députations et les délégations des corps constitués : Conseil d'Etat, grands dignitaires de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, Conseil supérieur de l'instruction publique, Institut, Conseil supérieur des colonies, Conseil municipal de Paris, etc.

Les chefs de toutes ces délégations, après avoir assuré le Président de la République de leur respectueux dévouement et lui avoir adressé leurs souhaits, ont fait allusion à l'intention qu'il a manifestée publiquement à diverses reprises d'abandonner définitivement ses hautes fonctions. Ils ont dit avec quel regret cette détermination avait été accueillie par tous ceux qui ont pu apprécier le dévouement du chef de l'Etat au pays et aux institutions républicaines.

Les souverains étrangers

A l'occasion du jour de l'An, le président de la République a reçu des télégrammes de félicitations du roi des Belges, du roi d'Italie, du roi d'Angleterre, de l'empereur de Russie, de l'empereur des Ottomans ,du roi de Grèce, du roi de Norvège ,de la reine d'Angleterre, du prince de Bulgarie, du roi de Serbie, du roi de Portugal, du président de la République de Guatémala, du shah de Perse, etc.

L'élection présidentielle

MM. Vallé et Bourgeois dans la Marne. — Intéressantes déclarations. — M. Léon Bourgeois ne sera pas candidat à la présidence de la République.

Chalons, 2 janvier. — Dans une réunion tenue dimanche à Ay (Marne), MM. Vallé et Léon Bourgeois ont fait d'intéressantes déclarations touchant la prochaine élection présidentielle.

M. Vallé, après avoir déclaré que son vote au Congrès n'irait qu'à « un républicain éprouvé », a ajouté :

« Ce républicain, ce candidat, me direz-vous, nous l'avons sous la main : c'est Léon Bourgeois. Malheureusement, on ne peut pas le nommer sans son consentement, et pour des raisons que je n'ai pas à apprécier, notre ami se refuse à ce suprême honneur. »

M. Vallé dit ensuite que prochainement les groupes de gauche auront une réunion dans le but de désigner le candidat qui devra réunir sur son nom toutes les voix républicaines; ce candidat, on peut être certain qu'il continuera les traditions de ses prédécesseurs et se montrera comme eux un fidèle gardien de la Constitution.

« Jusqu'alors, en effet, les présidents qui se sont succédé depuis la troisième République ont toujours su respecter les volontés nationales exprimées par les Chambres et réalisées par les ministères, cela malgré la différence existant parfois entre ces volontés et leurs propres sentiments. On doit toutefois faire exception pour celui qui a tenté, par la dissolution, d'imposer à la France une politique de réaction : c'est le président du Seize-Mai. Ce qu'il nous faut, c'est un président àla manière paternelle, et non pas à la manière forte,et c'est ce président que je souhaite à mon pays pour ses étrennes. »

M. Léon Bourgeois a parlé ensuite. Il a fait l'éloge de la politique du Bloc.

Un auditeur ayant demandé aux amis de M. Léon Bourgeois d'insister près de lui pour qu'il soit candidat à la présidence de la République, M. Léon Bourgeois a déclaré nettement qu'il se refusait à être candidat et que celui qui serait désigné, « dont le nom est déjà connu », méritait la confiance des républicains.

Contre le blanc de céruse

Importante manifestation à Paris. — Fermeture de la Bourse du Travail.

Paris, 2 janvier. — On sait que la Fédération nationale des peintres avait décidé de ne pas manifester hier, en raison des engagements pris par le gouvernement sur la question de la céruse.

Cependant le conseil national de la Fédération s'est tenu en permanence dans la grande salle de la Bourse du travail pour recevoir les délégués des organisations qui n'auraient pas été touchés par l'avis de contre-ordre.

Le nombre des délégués fut si considérable qu'il fallut tenir un meeting.

Les bannières des organisations décoraient la tribune. Des délégués proposaient de manifester quand même. Le conseil de la Fédération des peintres déclara ne pas s'associer à cette nouvelle manifestation. Les assistants sortirent, cependant, et les membres du conseil fédéral, soucieux de leur responsabilité, prirent la tête de la manifestation qu'ils avaient déconseillée de toutes leurs forces.

La police intervint avec sa brutalité habituelle et dispersa les manifestants.

Onze arrestations furent opérées, dont cinq ont été maintenues.

Sans le contre-ordre du matin survenu à la suite de l'engagement du gouvernement, il y aurait eu au moins 10,000 manifestants.

L'avis des militants qui se trouvaient hier à la Bourse du travail est unanime à considérer que ceux qui ont recommandé la manifestation ont été inspirés par la police. En effet, on a reconnu plusieurs agents provocateurs parmi ceux qui tenaient à tout prix qu'on manifestât.

Au moment où les travailleurs, afin d'échapper aux policiers, voulaient se réfugier à la Bourse du travail, ils y trouvèrent les portes gardées par des agents de police en nombre considérable, qui refusaient aux ouvriers l'accès.

Les ouvriers se sont donc retirés dans un local voisin, à la salle Sacreste, où ils ont vivement protesté contre ces mesures. Le citoyen Craissac, secrétaire de la Fédération des peintres, a exprimé son étonnement que le gouvernement ait jugé utile de mobiliser un si grand nombre de policiers contre de pauvres travailleurs parmi lesquels il y avait des infirmes.

Plusieurs régiments ont été consignés dans la caserne du Château-d'Eau pour renforcer la police comme si celle-ci n'avait pas été suffisante !

Voici l'ordre du jour qui a été adopté à l'unanimité :

« Les travailleurs représentant les syndicats de province et de l'étranger, après avoir entendu différents orateurs, sur l'ajournement de la manifestation organisée par la Fédération des Syndicats de peinture, déclarent prendre acte des promesses gouvernementales, tout en n'accordant à ces promesses que le crédit du temps nécessaire à leur exécution ;

S'engagent à aider, au cas où la loi supprimant l'emploi du blanc de céruse ne serait pas votée fin janvier, la Fédération des peintres, dans toutes les mesures qu'elle prendra dans l'intérêt des travailleurs empoisonnés, et déclarent que ce jour-là aucun contre-ordre ne pourra empêcher la manifestation envers et contre tous. »

L'IMMIGRATION EN ANGLETERRE

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi contre les étrangers.

Londres, 2 janvier. — C'est hier qu'est entrée en vigueur la nouvelle législation relative aux étrangers.

Les personnes de nationalité étrangère qui débarqueront dans les ports de Londres, Liverpool, Hull, Douvres, Harwich, auront à subir une visite médicale et à démontrer qu'elles se trouvent en possession d'assez d'argent pour ne pas tomber à la charge de l'Assistance publique.

Les fonctionnaires et les médecins chargés de ce service n'ont pas de bureau fixe, mais font, par exemple à Londres, la navette entre Gravesenot et le pont de la Tour. Dès qu'un bateau arrive, l'employé de service monte à bord et le capitaine lui remet la liste des étrangers qui s'y trouvent.

Les voyageurs de première classe et ceux d'entre les voyageurs de seconde classe qui sont exempts de la visite peuvent débarquer librement. Les autres sont visités, après quoi, on les soumet à un interrogatoire relatif à leurs intentions.

Ceux parmi les voyageurs qui n'ont pu fournir d'explications satisfaisantes ou qui sont affligés de certaines maladies, reçoivent un papier dans lequel sont énumérées les raisons pour lesquelles le droit de débarquer leur est refusé. Ils sont retenus à bord et ont le droit de se pourvoir en appel devant un tribunal créé à cet effet.

Tous les autres émigrants sont tenus de prouver qu'ils possèdent au minimum 5 livres sterling, soit 125 francs.

Les chefs de famille doivent, en outre, disposer de 2 livres sterling, soit 50 francs, par membre de leur famille.

ENCORE UN « FORT CHABROL »

Une tragi-comédie dans une église. — Un distributeur d'eau-bénite et de coups de revolver. — Barricadé dans sa maison. — Le Fort cerné par les gendarmes.

Aix, 2 janvier. — La petite commune de Saint-Mitre, à une quarantaine de kilomètres de Marseille, possède à son tour un «fort Chabrol».

Hier matin, au moment de la grand'messe, Eugène Ferrier, rentier, qui dans le pays jouit d'une réputation de deséquilibré et qui a été interné deux fois déjà, pénétra dans l'église de Saint-Mitre, gagna le maître-autel où le prêtre officiait et avant que ce dernier pût intervenir, s'empara du missel, qu'il déchira ; puis il brisa les vases, les porte-cierges et les tableaux.

Tandis que les assistants se levaient précipitamment, Ferrier ouvrit la porte du tabernacle, repoussa d'un coup de tête l'officiant épouvanté, qui cherchait à le calmer. Puis s'emparant d'un goupillon qu'il trouva près de l'autel, il revint dans l'intérieur de l'église et aspergea les fidèles, qui déjà commençaient à sortir en désordre.

Quelques hommes ayant tenté de le maîtriser, Ferrier sortit un revolver de sa poche, et par trois fois fit feu dans leur direction, sans les atteindre heureusement.

Puis il rentra chez lui et se barricada. Ferrier avait eu soin d'entasser dans sa maison des provisions : pommes de terre, pain pâtes alimentaires, vin et pétrole.

Des gendarmes accoururent. Sommé de se rendre, Ferrier ricana et braqua son revolver dans la direction du brigadier. Les gendarmes s'éloignèrent.

Le procureur de la République d'Aix a été avisé. Les gendarmes qui cernent la maison de Ferrier attendent des ordres et des renforts.

Romanesque aventure

Naissance mystérieuse. — Une sage-femme conduite nuitamment en voiture dans un château. — Les yeux bandés. — Jeune mère inconnue. — Intervention de la justice.

Quimper, 2 janvier. — Dans le courant de juillet dernier, Mlle Briant, sage-femme au Folgoët (Finistère), recevait vers dix heures du soir la visite d'une personne qui lui demanda son assistance pour une jeune femme sur le point de devenir mère. Une voiture se trouvait devant sa porte. Elle y monta et le cheval partit au grand galop.

Aussitôt, un homme qui se trouvait dans la voiture, avant qu'elle y prit place, la saisit et lui banda les yeux sans toutefois lui faire aucune violence. En même temps qu'il opérait il lui dit de ne pas avoir peur ; que c'était à cause d'un grand secret à garder que l'on prenait cette précaution.

La voiture roula longtemps, plusieurs heures peut-être, menant un train d'enfer.

Enfin l'attelage arriva à destination. On fit descendre Mlle Briant. Deux femmes la prirent chacune par un bras et la conduisirent, toujours les yeux bandés, jusqu'au pied de l'escalier qu'elle monta. Quand on lui débanda les yeux, elle se trouvait dans une superbe chambre à coucher. Une jeune femme de dix-huit à vingt ans venait de mettre au monde un enfant. Deux femmes déjà âgées lui prodiguaient des soins. Défense absolue fut faite à la sage-femme de sortir de la chambre. Elle resta au château pendant vingt-quatre heures.

Mlle Briant interrogée par les gendarmes et par le juge de paix de Lesneven, n'a pu en dire davantage.

On fait remarquer dans le pays qu'au mois d'août les journaux racontèrent qu'une automobile s'étant arrêtée devant la maison d'un cantonnier de Lannilis, les voyageurs déposèrent entre les mains de la femme de ce dernier un bébé et un paquet contenant 10,000 francs, puis disparurent.

LE DRAME DU HAVRE

ARRESTATION DE LA GRAND-MERE

Le Havre, 2 janvier. — Nous avons parlé en détails du crime épouvantable commis par une folle empoisonnant ses deux petits enfants.

Mme Duchon-Doris, qui, depuis la mort de sa fille, avait de fréquents dérangements cérébraux, était en fort mauvais termes avec son gendre. M. Caillard. A plusieurs reprises elle avait manifesté une vice répulsion pour ses petits-enfants, dont elle désirait la mort.

On sait qu'elle se procura un poison violent chez un pharmacien et qu'elle le fit boire aux pauvres enfants.

Son crime acompli, elle partit dans la direction du canal de Tancarville. On avait alors pensé qu'elle était allée se suicider en se précipitant dans l'eau. On s'était trompé.

M. Trocourt, propriétaire de l'hôtel du Débarcadère, au Havre,avait comme on le sait, fait connaître au chef de la Sûreté que, jeudi à minuit, une femme répondant exactement au signalement de Mme Duchon s'était présentée chez lui, avait demandé une chambre, et s'était fait inscrire sous le nom de Mme Durand, née à Paris, allant à Paris.

Ele a passé la nui tdans une chambre de l'Hôtel assise dans un fauteuil ; elle a pris le train de 6 h. 15 le lendemain en disant qu'elle se rendait à Paris.

Elle s'est arrêtée à Rouen où elle a passé la journée, et elle est revenue au Havre, chez un de ses parents, M. Hutter, qui l'a conduite au cabinet du juge d'instruction. Mme Duchon s'est fortement défendue d'avoir empoisonné ses petits-enfants qu'elle aimait beaucoup, dit-elle. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt.

Les deux Présidents

M. Loubet et son successeur. — Un mois à prendre patience. — L'exemple de l'étranger. — Le président désigné.

Pendant tout un grand mois, nous aurons deux présiedents de la République : le président élu et le président sortant. Les mauvaises langues prétendent qu'il se regarderont en présidents de faïence. Des gens sérieux assurent que ce dualisme temporaire offre des dangers. De quelle nature?

L'exemple de ce qui se passe autour de nous, chez les nations qui n'ont jamais connu d'autre forme de gouvernement que la République, devrait nous donner confiance. La coexistence, aux périodes de renouvellement, pendant un temps plus ou moins long, de deux chefs du pouvoir exécutif, le rentrant et le sortant, y est la règle ; elle constitue l'état normal.

En Suisse, le président de la confédération est nommé à la mi-décembre et il ne prend possession de son poste que le 1er janvier.

Aux Etats-Unis, où le président est élu au suffrage universel à deux degrés, les opérations électorales commencent au début de novembre. Notez que le candidat de chaque parti est déjà connu depuis lontemps et que le soir même des élections des délégués chargés de nommer le président, celui-ci est connu, les délégués recevant un mandat impératif.

L'élection a lieu dans les premiers jours de décembre. Le procès-verbal doit en être envoyé au président du Sénat, à Washington, avant le premier mercredi de février. Et le président élu, en fait depuis près de quatre mois, ne prend possession du pouvoir, à la Maison Blanche, que le 4 mars, qui est la date de l'avènement de Washinton, le fondateur de l'indépendance des Etats-Unis.

Pendant ces quatre mois, le président élu quatre années auparavant doit évidemment manquer d'autorité. Et cependant, aux Etats-Unis, le président ne se borne pas à être un personnage décoratif, chargé, suivant le mot de Casimir-Périer, de présider les solennités nationales. Il a toute la réalité comme toute la responsabilté du pouvoir exécutif. Les ministres sont ses ministres et la Chambre ne peut pas les renverser. Chacun est à sa place dans la Constitution américaine.

Il en est de même au Brésil et dans l'Argentine. Et si nous voulions faire du pédantisme, nous pourrions rappeler qu'à Rome,où les consuls n'étaient élus que pour un an, ils étaient nommés six mois avant l'expiration des pouvoirs des consuls en exercice. On les appelait les consuls désignés.

Pendant un mois, nous aurons un président désigné. Quel mal y a-t-il à cela?

Veut-on nous attendrir sur son malheureux sort, sous prétexte qu'il ne couchera pas à l'Elysée le soir même de son élection par le Congrès ? Mais il ne sera pas le premier à subir cet ennui. Plusieurs de ses prédécesseurs l'ont connu. M. Loubet lui-même, lorsqu'il fut élu, en 1899 ? se rendit bien à l'Elysée, mais pour la forme seulement. Il y trouva le cercueil de Félix Faure, et rentra coucher au Luxembourg, dont la veille encore il était président.

M. Félix Faure, en arrivant de Versailles, le 17 janvier 1895, sur le coup de neuf heures du soir, alla faire une visite de courtoisie à M. Casimr Périer, son prédécesseur démissionnaire, et alla passer la nuit au ministère de la marine.

M. Casimir Périer, l'année précédente, avait trouvé l'Elysée occupé par le cercueil de Carnot et ne s'y installa qu'au bout de quelques jours.

Un mois est bien vite passé !

Dans les Postes

Veut-on savoir à quel chiffre s'élève le personnel employé par l'administration des postes, télégraphes et téléphones?

A 90,355 unités

Dans ce nombre, les commis ordinaires sont compris pour 11,258, les commis principaux et chefs de brigade pour 2,197 ; les dames employées pour 8,872 (non compris les receveuses).

Les employés qualifiés du nom d'agents, c'est-à-dire les fonctionnaires et les commis, y compris les dames, sont au nombre de 34,488.

Parmi ceux-là, les fonctionnaires proprement dits, directeurs, inspecteurs, receveurs et commis principaux ou chefs de brigade, etc., sont au nombre de 12,173.

Les employés dits sous-agents et comprenant les facteurs, gardiens de bureau et employés analogues, sont au nombre de 51,802.

Les facteurs de ville, en y comprenant les chefs et sous-chefs facteurs, sont 9,348 contre 23,124 facteurs suburbains et locaux ou ruraux (non compris 3,128 facteurs receveurs, anciens facteurs boîtiers, et 276 brigadiers facteurs ou chargeurs).

Le personnel ouvrier se compose de 4,065 personnes, comprenant les ouvriers et ouvrières des divers services, matériel, timbres-poste, ateliers, habillement, dépôt, etc.

Les crédits demandés pour payer ce personnel de 90,355 personnes s'élèvent à 258,051,924 francs.

Les recettes réalisées en 1904 ont été de un peu plus de 312 millions ; elles dépasseront, en 1905, 340 millions ; il restera donc comme bénéfice des postes, télégraphes et téléphones, en 1905, PLUS DE 80 MILLIONS.

Le recensement de 1906

L'*Officiel* publie le décret suivant, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur :

Il sera procédé, le 4 du mois de mars 1906, au dénombrement de la population, par les soins des maires.

Ne compteront pas dans le chiffre de la population servant de base à l'assiette de l'impôt et à l'application des lois d'organisation municipale les catégories suivantes :

Corps de troupe de terre et de mer ; maisons centrales de force et de correction ; maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles des jeunes détenus ; maisons d'arrêt de justice et de correction ; dépôts de mendicité ; asiles d'aliénés ; hospices ; lycées collèges communaux et écoles normales primaires ; écoles spéciales ; séminaires ; maisons d'éducation et écoles avec pensionnat ; communautés religieuses ; ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics.

Nouvelles Socialistes

Nos camarades belges se livrent en ce moment, plus particulièrement dans le Borinage à une propagande socialiste intense. L'action syndicale est chaque jour plus puissante et, des Cercles d'études, des Universités populaires répandent chaque semaine sur le peuple des torrents de lumière. Non seulement ces foyers de propagande se sont constitués à Pâturages et à Frameries, mais les coopératives de Dour, de Pâturages, de Bouveries-Bois, ont créé des bibliothèques très suivies.

Les dirigeants du Parti ouvrier constatent que manifestement le développement de la puissance coopérative et syndicale, suit le mouvement intellectuel.

* * *

Le représentant du peuple, le citoyen Pépin, écrit que les idées socialistes pénètrent de plus en plus, parmi le personnel des chemins de fer de Belgique. Ils sentent enfin la nécessité de s'unir au Parti Socialiste pour obtenir une amélioration de leur sort. Il y a une foule d'agents dont la besogne exige une tension continuelle de l'esprit, qui sont forcés de rester 13, 14 et même 16 heures au travail.

* * *

On annonce de Suisse que M. Sulzer, le puissant industriel de Winthertour, député au Conseil national, faisant droit aux revendications de ses ouvriers, leur accordera, dès le printemps prochain, sans diminution de salaire, le congé du samedi après-midi. D'autres usines et fabriques seront nécessairement amenées à entrer dans la même voie.

* * *

La Fédération du Parti Socialiste unifié de l'Aisne, avait organisé samedi soir, une importante reunion au Casino de Tergnier. Un ordre du jour flétrissant M. Doumer a été voté à l'unanimité.

Les groupes socialistes de la première circonscription de Laon, réunis en assemblée générale à Vaux-sous-Laon, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'il est de toute utilité de présenter un candidat du Parti Unifié aux prochaines élections législatives, afin d'exposer devant la démocratie le programme nettement socialiste et collectiviste, et de permettre aux ouvriers de se compter sur ce programme, décident cette présentation et s'engagent à faire tous les efforts matériels et moraux nécessaires pour soutenir le candidat du Parti. »

* * *

Les groupes socialistes du Doubs, de Besançon, Pontarlier, Montbéliard et Audaincourt, viennent de se constituer en Fédération départementale du Parti unifié. Voici le texte de l'ordre du jour voté à l'unanimité :

« La Fédération socialiste du Doubs, après examen de l'application des décisions du Congrès de Chalon relatives à la question électorale, décide que des candidatures socialistes seront posées dans les trois circonscriptions de Besançon-Ville, Montbéliard et Pontarlier. »

* * *

Lundi ont eu lieu, à Paris, les obsèques civiles du citoyen Charbonneau, ancien combattant de la Commune.

* * *

Le groupe socialiste unifié du Conseil de Limoges comprenant dix-huit membres, vient d'envoyer sa démission collective au préfet de la Haute-Vienne. Par suite des trois vacances existant déjà et de la démission du maire, le citoyen Labussière, c'est vingt-deux conseillers qu'il va falloir élire.

P. E.

Chronique Electorale

Les Elections Sénatoriales DU NORD

Une réunion publique au Cateau

Profitant de la période électorale sénatoriale, le Parti Socialiste du Nord décidait, par l'organe de son Comité Fédéral, d'organiser une série de réunions dans le but d'expliquer le programme socialiste et les raisons qui l'ont déterminé à organiser ces réunions.

Par suite d'un malentendu entre la section organisatrice et le Comité Fédéral, les citoyens E. Delesalle et Rassel, qui devaient, avec le citoyen Fiévet, prendre la parole dans la réunion organisée au Cateau, n'avaient pu y apporter leur concours. D'autre part, les affiches, toujours par suite de ce malencontreux malentendu, avaient été apposées dimanche matin seulement ; aussi, la réunion, pour ces multiples raisons, n'a pas eu tout le succès qu'on était en droit d'espérer.

Malgré tout c'est au moins devant 400 auditeurs que tour à tour, les citoyens Fiévet et Sandras ont, dans cette réunion présidée par le citoyen Claisse, maire du Cateau, expliqué pourquoi le Parti Socialiste présentait à l'élection du 7 janvier, une liste de candidats .

Si nous allons à la lutte, dit Fiévet, ce n'est pas parce que nous escomptons un succès. Non, nous savons que la classe ouvrière n'a pas encore pris suffisamment conscience de ses droits, pour avoir envoyé dans les assemblées municipales, une majorité à même de faire élire les candidats socialistes. Si nous luttons c'est pour nous compter d'abord et voir le progrès de nos chères idées dans le collège électoral du second degré ; c'est aussi pour affirmer nos principes et notre vitalité.

Après lui, le citoyen Sandras est venu mettre en garde la classe ouvrière contre les sophismes avec lesquels les partis bourgeois sont toujours parvenus à la détourner de l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Après avoir rapidement esquissé ce qu'est le Collectivisme avec lequel on veut aujourd'hui effrayer la classe ouvrière, le citoyen Sandras termine en affirmant que dans la lutte électorale de dimanche prochain, les socialistes feront comme toujours leur devoir vis-à-vis des républicains à la condition que de leur côté les républicains fassent, le cas échéant, le leur vis-à-vis des socialistes.

C'est par des applaudissements nombreux, qu'à maintes reprises, les deux dévoués militants caudrésiens ont vu leurs démonstrations acclamées.

Après eux, le citoyen Claisse est venu affirmer avec énergie, que les délégués socialistes du Cateau sauraient eux aussi, dans le scrutin de dimanche prochain, malgré l'épithète de réactionnaires, dont les a. à foison, qualifiés la bande radicalisante du Cateau,qui passe aujourd'hui avec le traître Lozé et leur journal *Le Cambrésis* dans le clan réactionnaire, faire tout leur devoir de républicains.

Dans ses explications très souvent applaudies également, le citoyen Claisse avait quelque peu houspillé les radicaux du Cateau. Il faut avouer que ceux-ci ont eu bien souvent, à l'égard des socialistes, une attitude singulière. Voyant qu'aucun radical du Cateau ne prenait la défense de ce parti, deux radicaux d'une commune voisine sont venus le faire. Mais leur argumentation un peu embrouillée avait fait naître une confusion qu'en quelques paroles bien senties, le citoyen Fiévet fit rapidement disparaître. Le citoyen Sandras, a ensuite présenté l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs du Cateau et les délégués sénatoriaux réunis, dans la salle des fêtes de la Maison du Peuple, au nombre de plus de *400* ;

» Après avoir entendu les citoyens Fiévet, Sandras et Claisse ; considérant que la classe ouvrière a pour devoir d'engager pour elle-même la lutte dans toutes les élections, quelles qu'elles soient, s'engagent à faire une active propagande pour faire triompher l'idée socialiste à l'élection sénatoriale de dimanche 7 janvier prochain ».

C'est à l'unanimité que cet ordre du jour est adopté et c'est au milieu des cris de : « Vive Fiévet ! Vive l'Internationale ! » que le citoyen Claisse déclare la réunion terminée.

* * *

Retraite du député Rose

M. Mill candidat dans la première circonscription d'Arras.

Un congrès, formé de cinq cents délégués des différents groupements républicains de la ville et des cantons de la première circonscription d'Arras, représentée actuellement par M. Rose, s'est réuni le dimanche 31 décembre, au théâtre d'Arras.

M. Mill, député de Calais, qui change de circonscription, a exposé son programme. Sa candidature a été adoptée par 426 voix sur 480 votants.

M. Rose a renoncé à se représenter.

ACTUALITÉ

Une énigme littéraire

Un télégramme de Sicile annonce la mort, à quarante-neuf ans, d'un écrivain anglais fort distingué, M. William Sharp, qui garda pendant dix ans, un curieux secret que rien n'empêche aujourd'hui de révéler, puisqu'il en avait lui-même exprimé le désir quelques jours avant sa mort.

William Sharp, Ecossais de naissance, avait eu l'enfance studieuse des jeunes Anglais de la moyenne bourgeoisie. Il se préparait à une carrière libérale et venait d'achever ses études à l'université de Glasgow lorsque son père mourut. Il se trouva soudain sans ressources. La lutte devait lui être d'autant plus difficile qu'il y était moins préparé et que sa santé était précaire. Il s'embarqua pour l'Australie, prit part à une expédition se dirigeant vers les déserts de la Nouvelle-Galles-du-Sud, visita les archipels du Pacifique ; mais atteint du mal du pays, il revint en Angleterre, où un ami de son père, sir Noël Paton, lui trouva une place à la Banque coloniale.

Au cours de ses voyages, William Sharp avait développé les dons poétiques de sa jeunesse. Les nuits australiennes, la vie dans ce décor sauvage d'un continent encore mal exploré, dans ces îles romantiques avait façonné son âme pour d'autres œuvres que les comptes courants et les reports. Un jour de bilan, il quitta le bureau pour aller entendre le coucou chanter dans les bois de Windsor. On ne le revit jamais à la Banque coloniale.

C'était l'époque où Rossetti était à l'apogée de sa célébrité et de son talent. Sir Noël Paton avait introduit son jeune protégé auprès du célèbre poète et artiste. Il devint bientôt le disciple le plus fidèle et le plus aimé du chef du préraphaélisme anglais.

C'est sous cette influence que William Sharp écrivit ses premiers cahiers de vers qu'il porta chez l'éditeur Harpers. Les éditeurs ont la réputation d'être lents à se décider en faveur de telles publications. Pendant des mois, William Sharp n'entendit en effet parler de rien. Ses économies s'épuisaient, et un beau soir, il se trouva avec un penny et un revolver pour tout avoir. Les éditeurs sont lents mais ils arrivent encore à temps. Le lendemain matin le facteur apportait deux lettres chargées. L'éditeur acceptait les vers et les payait mille francs ; un ami inconnu, ayant entendu parler du génie naissant par sir Noël Paton, envoyait à son protégé cinq mille francs. C'était la fortune. Sir William emprunta un souverain en attendant que la banque endossât les chèques, invita sa logeuse à venir le soir au spectacle, prit le train et le bateau et resta deux ans en Italie. Tel fut le commencement de sa carrière.

Ces débuts difficiles avaient fait l'éducation de sa volonté. Malgré une santé toujours chancelante, il fut un prodigieux travailleur, extrêmement productif, s'essayant aussi bien aux biographies critiques, — dont il faut citer celles de Rossetti, de Heine, de Browning, de Sainte-Beuve, de Shelley, ainsi que la préface magistrale qu'il écrivit pour la collection de sonnets anglais du dix-neuvième siècle, — qu'aux œuvres de pure imagination, aux vers, aux comédies. Ce grand Ecossais, aux cheveux relevés en crinière, à la moustache et à la barbiche blondes, que beaucoup de Français ont connu, car il aimait notre littérature et notre pays, où il fit d'ailleurs de fréquents séjours, avait publié six volumes de vers et une vingtaine d'œuvres en prose. Au moment de sa mort, il préparait et avait presque achevé d'importantes études sur la littérature méridionale. Il laissait à la postérité le souvenir d'un écrivain laborieux, d'un poète de sentiment délicat et pur, digne de figurer dans les meilleures anthologies.

C'est là l'histoire ; voici le secret.

En 1894, la littérature anglaise vit poindre à son horizon une étoile nouvelle en la personne de miss Fiona Mac Leod. Cette Ecossaise, dont on ignorait jusqu'à l'existence, était remarquablement douce. Sa première œuvre, « Pharais, une romance des îles », fut

---

FEUILLETON DU 3 JANVIER. — N. 12

MEMOIRES D'UN MEDECIN

Joseph BALSAMO

par Alexandre DUMAS

VII

Eurêka

— Je vous assure, Monsieur le baron, dit Balsamo, qu'elle sera parfaite.

Le baron fit une grimace qui voulait dire : C'est bon, je sais ce qu'il en est.

Puis tout haut :

— Donne donc la chambre rouge à Monsieur, continua-t-il, puisque Monsieur veut absolument être guéri de l'envie de revenir à Taverney. Ainsi, vous tenez à coucher ici?

— Mais oui.

— Cependant, attendez donc, il y aurait un moyen.

— A quoi ?

— A ce que vous ne fissiez pas la route à cheval.

— Quelle route ?

— La route qui mène d'ici à Bar-le-Duc.

Balsamo attendit le développement de la proposition.

— Ce sont des chevaux de poste qui ont amené votre voiture ici ?

— Sans doute, à moins que ce ne soit Satan.

— J'ai pensé d'abord que cela pouvait être, car je ne vous crois pas trop mal avec lui.

— Vous me faites infiniment plus d'honneur que je n'en mérite.

— Eh bien ! les chevaux qui ont amené votre voiture peuvent la remmener.

— Non pas, car il n'en reste que deux sur quatre. La voiture est lourde et les chevaux de poste doivent dormir.

— Encore une raison. Décidément vous tenez à coucher ici.

— J'y tiens aujourd'hui pour vous revoir demain. Je veux vous témoigner ma reconnaissance.

— Vous avez un moyen tout simple pour cela.

— Lequel ?

— Puisque vous êtes si bien avec le diable, priez-le donc de me faire trouver la pierre philosophale.

— Monsieur le baron, si vous y teniez beaucoup...

— A la pierre philosophale ! parbleu ! si j'y tiendrais !

— Il faudrait alors vous adresser à une personne qui n'est pas le diable.

— Quelle est cette personne ?

— Moi, comme dit Corneille dans je ne sais plus quelle comédie qu'il me récitait, tenez, il y a juste cent ans, en passant sur le Pont-Neuf à Paris.

— La Brie ! vieux coquin ! s'écria le baron, qui commençait à trouver la conversation dangereuse à une pareille heure et avec un pareil homme, tâchez de trouver une bougie et d'éclairer Monsieur.

La Brie se hâta d'obéir, et tout en faisant cette recherche, presque aussi chanceuse que la pierre philosophale, il appela Nicole pour qu'elle montât la première et donnât de l'air à la chambre rouge.

Nicole laissa Andrée seule, ou plutôt Andrée fut enchantée de trouver cette occasion de congédier sa chambrière : elle avait besoin de demeurer avec sa pensée.

Le baron souhaita le bonsoir à Balsamo et alla se coucher.

Balsamo tira sa montre, car il se rappelait la promesse qu'il avait faite à Althotas. Il y avait deux heures et demie déjà, au lieu de deux heures, que le savant dormait. C'étaient trente minutes perdues. Il demanda donc à La Brie si le carrosse était toujours au même endroit.

La Brie répondit qu'à moins qu'il n'eût marché tout seul, il devait y être.

Balsamo s'informa alors de ce qu'était devenu Gilbert.

La Brie assura que Gilbert était un fainéant qui devait être couché depuis une heure au moins.

Balsamo sortit pour aller réveiller Althotas, après avoir étudié la topographie du chemin qui conduisait à la chambre rouge.

Monsieur de Taverney n'avait point menti relativement à la médiocrité de cette chambre : l'ameublement répondait à celui des autres pièces du château.

Un lit de chêne, dont la couverture était de vieux damas vert jauni, comme les tentures à festons ; une table de chêne à pieds tordus ; une grande cheminée de pierre qui datait du temps de Louis XIII, et à qui le feu pouvait donner une certaine somptuosité l'hiver, mais à qui l'absence du feu donnait un aspect des plus tristes l'été, vide de chenets, vide d'ustensiles à feu, vide de bois, mais pleine en échange de vieilles gazettes ; tel était le mobilier dont Balsamo allait, pour une nuit, se trouver l'heureux propriétaire.

Nous y joindrons deux chaises et une armoire de bois peinte en gris avec des panneaux creusés.

Pendant que La Brie essayait de mettre un peu d'ordre dans cette chambre aérée par Nicole, qui s'était retirée chez elle cette opération faite, Balsamo, après avoir réveillé Althotas, rentrait dans la maison.

Arrivé en face de la porte d'Andrée, il s'arrêta pour écouter. Au moment où Andrée avait quitté la salle du souper, elle s'était aperçue qu'elle échappait à cette mystérieuse influence que le voyageur exerçait sur elle. Et, pour combattre jusqu'à ses pensées, elle s'était mise à son clavecin.

Les sons arrivaient jusqu'à Balsamo à travers la porte fermée.

Balsamo, comme nous l'avons dit, s'était arrêté devant cette porte.

Au bout d'un instant, il fit plusieurs gestes arrondis qu'on eût pu prendre pour une espèce de conjuration, et qui en étaient une sans doute, puisque, frappée d'une nouvelle sensation pareille à celle qu'elle avait déjà éprouvée, Andrée cessa lentement de jouer son air, laissa ses mains retomber immobiles à ses côtés, et se retourna vers la porte d'un mouvement lent et roide, pareil à celui d'une personne qui obéit à une influence étrangère et accomplit des choses qui ne lui sont pas commandées par son libre arbitre.

Balsamo sourit dans l'ombre, comme s'il eût pu voir à travers cette porte fermée.

C'était sans doute tout ce que désirait Balsamo, et il avait deviné que ce désir était accompli ; car, ayant étendu la main gauche et trouvé sous cette main la rampe, il monta l'escalier roide et massif qui conduisait à la chambre rouge.

A mesure qu'il s'éloignait, Andrée, du même mouvement lent et roide, se détournait de la porte et revenait à son clavecin. En atteignant la dernière marche de l'escalier, Balsamo put entendre les premières notes de la reprise de l'air interrompu.

Balsamo entra dans la chambre rouge et congédia La Brie.

La Brie était visiblement un bon serviteur, habitué à obéir sur un signe. Cependant, après avoir fait un mouvement vers la porte, il s'arrêta.

— Eh bien ? demanda Balsamo.

La Brie glissa sa main dans la poche de sa veste, parut palper quelque chose au plus profond de cette poche muette, mais ne répondit pas.

— Avez-vous quelque chose à me dire, mon ami ? demanda Balsamo en s'approchant de lui.

La Brie parut faire un violent effort sur lui-même, et tirant sa main de sa poche :

— Je veux dire, Monsieur, que vous vous êtes sans doute trompé ce soir, répondit-il.

— Moi ? fit Balsamo ; et en quoi donc, mon ami ?

— En ce que vous avez cru me donner une pièce de vingt-quatre sous et que vous m'avez donné une pièce de vingt-quatre livres.

Et il ouvrit sa main qui laissa voir un louis neuf et étincelant.

Balsamo regarda le vieux serviteur avec un sentiment d'admiration qui semblait indiquer qu'il n'avait pas d'ordinaire pour les hommes une grande considération à l'endroit de la probité.

— *And honest !* dit-il comme Hamlet.

Et fouillant à son tour dans sa poche, il mit un second louis à côté du premier.

La joie de La Brie à la vue de cette splendide générosité ne saurait se concevoir. Il y avait vingt ans au moins qu'il n'avait vu d'or.

Il fallut, pour qu'il se crût l'heureux propriétaire d'un pareil trésor, que Balsamo le lui prît dans la main et le lui glissât lui-même dans la poche.

Il salua jusqu'à terre, et se retirait à reculons, lorsque Balsamo l'arrêta.

— Quelles sont le matin les habitudes du château ? demanda-t-il.

— Monsieur de Taverney reste tard au lit, Monsieur ; mais mademoiselle Andrée se lève toujours de bonne heure.

— A quelle heure ?

— Mais vers six heures.

— Qui couche au-dessus de cette chambre ?

— Moi, Monsieur.

— Et au-dessous ?

— Personne. C'est le vestibule qui donne sous cette chambre.

— Bien, merci, mon ami; laissez-moi maintenant.

— Bonsoir, Monsieur.

— Bonsoir. A propos, veillez à ce que ma voiture soit en sûreté.

— Oh ! Monsieur peut être tranquille.

— Si vous y entendiez quelque bruit, ou si vous y aperceviez de la lumière, ne vous effrayez pas. Elle est habitée par un vieux serviteur impotent que je mène avec moi, et qui habite le fond du carrosse. Recommandez à monsieur Gilbert de ne pas le troubler; dites-lui aussi, je vous prie, qu'il ne s'éloigne pas demain matin avant que je lui aie parlé. Retiendrez-vous bien tout cela, mon ami ?

— Oh ! oui certes ; mais Monsieur nous quitterait-il si tôt ?

— C'est selon, dit Balsamo avec un sourire. Cependant, pour bien faire, il faudrait que je fusse à Bar-le-Duc demain soir.

La Brie poussa un soupir de résignation, jeta un dernier coup d'œil au lit, et approcha la bougie du foyer pour donner un peu de chaleur à cette grande chambre humide, en brûlant tous les papiers à défaut de bois.

Mais Balsamo l'arrêta.

— Non, dit-il, laissez tous ces vieux journaux où ils sont ; si je ne dors pas, je m'amuserai à les lire.

La Brie s'inclina et sortit.

(A suivre.)